

66347-2025 - Concurso

França – Serviços de arquitectura, construção, engenharia e inspecção – CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

OJ S 21/2025 30/01/2025

Anúncio de concurso para trabalhos de conceção

Serviços

1. Adquirente

1.1. Adquirente

Nome oficial: Commune de Brunoy

Correio eletrónico: commandepublique@mairie-brunoy.fr

Forma jurídica do adquirente: Autoridade local

Atividade da autoridade adjudicante: Serviços públicos das administrações públicas

2. Procedimento

2.1. Procedimento

Título: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Descrição: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R.2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)

Identificador do procedimento: 604848d3-bf36-4257-a763-3870a790d4e4

Identificador interno: 2025007MF

Tipo de procedimento: Limitado

2.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 71000000 Serviços de arquitectura, construção, engenharia e inspecção

2.1.2. Local de execução

Endereço postal: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Cidade: Brunoy

Código postal: 91800

Subdivisão do país (NUTS): Essonne (FR104)

País: França

2.1.4. Informações gerais

Informações adicionais: Dans le cadre de l'opération, le groupement se verra confier les éléments de mission décrits à l'article 3.5 du RAC. Composition du groupement : le tableau définit à l'article 3.3 du RAC précise les compétences minimales qui sont attendues par les membres du groupement avec le niveau de qualification requis. L'attention du candidat est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies au sein du groupement afin de pouvoir est admis à la présentation au jury au titre de la candidature (le DC1 doit par

conséquent être rempli avec complétude). En cas d'absence, dans le dossier de candidature, de certaines compétences exigées, le candidat s'expose à ce que sa candidature soit rejetée car non conforme. A défaut des niveaux de qualification demandés, il appartient à chaque cotraitant de fournir toutes les pièces équivalentes permettant de s'assurer de sa qualification et de son savoir-faire (références circonstanciées). Pour les qualifications des BET et économistes, autres que l'architecte, la nomenclature OPQIBI est utilisée dans le tableau à l'article 3.3 du RAC. Il appartient à chaque cotraitant de justifier de ses qualifications et de ses compétences par tout autre moyen équivalent. L'attention du groupement est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies et justifiées avec le nom d'un prestataire. Au stade de la candidature, seule la cotraitance est acceptée pour toutes les compétences envisagées dans le tableau précédent. Durant la phase d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement conjoint avec le mandataire solidaire de tous les membres du groupement durant toute la durée du marché dans le respect des conditions suivantes : Un mandataire unique et identique durant la réalisation des études de Conception et de Réalisation ; Le mandataire solidaire du groupement sera l'architecte ; En cas d'attribution du marché, le mandataire désigné sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun de ses cotraitants pour leurs obligations contractuelles respectives, jusqu'à la fin de l'exécution du marché (aux termes de la période de garantie de parfait achèvement). La personne publique impose la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire, afin de garantir le bon déroulement de l'exécution des prestations, le suivi et le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux et de la préservation des deniers publics. Le pouvoir adjudicateur interdit au mandataire du groupement, architecte, de présenter sa candidature en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas au BET acoustique de présenter une candidature en qualité de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas aux autres BET et économistes (suivant tableau de l'article 3.3 du présent RAC MOE) de présenter leurs candidatures en qualité de membres de 3 groupements au maximum. L'enveloppe financière allouée aux travaux est de 4 243 000 Euros HT, valeur décembre 2024 pour la globalité des travaux.

Base jurídica:

Diretiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivos de exclusão

Motivos de exclusão puramente nacionais: Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Descrição: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R.2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)

Identificador interno: 2025007MF

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 71000000 Serviços de arquitectura, construção, engenharia e inspecção

5.1.2. Local de execução

Endereço postal: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Cidade: Brunoy

Código postal: 91800

Subdivisão do país (NUTS): Essonne (FR104)

País: França

5.1.6. Informações gerais

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

Informações adicionais: Chaque groupement remettant une offre complète et conforme aux documents de la consultation recevra une indemnité maximale de 19 350,00 Euros HT pour le projet (montant qui sera intégré au marché de l'attributaire). Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas ou que partiellement au contenu du programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être envisagée par le pouvoir adjudicateur sur proposition du jury. Paiement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures. Financement à 90% sur les crédits municipaux et 10% par subvention.

5.1.9. Critérios de seleção

Critério:

Tipo: Outros

Nome: Critères de sélection des candidatures

Descrição: Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : *Justificatifs des conditions d'accès à la commande publique ; *Garanties professionnelles et capacités techniques et financières de chaque cotraitant en lien et en adéquation avec le contexte opérationnel ; *Conformité du groupement présenté au regard de la composition minimale exigée dans le présent RAC MOE (cf. article 3.3) ; *Compétences, capacités et savoir-faire des membres du groupement selon les contraintes de l'opération ; *Qualité des références présentées par l'architecte pour des opérations de natures équivalentes (par qualité dégressive) : - I : Construction neuve d'école maternelle de 4 classes avec restauration ; - II : Construction neuve d'école maternelle de plus de 4 classes avec restauration ; - III: Opération de déconstruction démolition de bâtiments ; - (se référer à l'article 6.2 du présent RAC quant à la présentation des références) ; *Qualité des références architecturales générales mises en évidence dans le book de l'architecte (de moins de 5 années) ; *Qualité des références générales des autres membres du groupement (BET et économiste) ; Pour la capacité financière, il est précisé que le chiffre d'affaires annuel de l'architecte mandataire devra être d'un montant égal ou supérieur à 150kEurosh de manière à garantir le pouvoir adjudicateur de sa capacité à faire. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Utilização deste critério: Utilizado

Os critérios serão utilizados para selecionar os candidatos a convidar para a segunda fase do concurso

Informações sobre a segunda fase de um procedimento de concurso em duas fases:

Número mínimo de candidatos a convidar para a segunda fase do procedimento: 2

Número máximo de candidatos a convocar para a segunda fase do procedimento: 3

O procedimento irá decorrer em fases sucessivas. Em cada fase, alguns participantes podem ser eliminados

5.1.11. Documentos do concurso

Endereço dos documentos do concurso: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12. Condições do concurso

Condições do regime do concurso para trabalhos de conceção:

A decisão do júri é vinculativa para o adquirente: não

Qualquer contrato de prestação de serviços na sequência do concurso será adjudicado a um dos vencedores do concurso

Condições de apresentação:

Apresentação por via eletrónica: Necessário

Endereço para apresentação: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Organização de mediação: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Instância de recurso: Tribunal Administratif de Versailles

Informações sobre os prazos de recurso: Les informations relatives aux délais de recours sont indiquées à l'article 8.2 du règlement d'appel à candidature (RAC)

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso: Tribunal Administratif de Versailles

8. Organizações

8.1. ORG-0001

Nome oficial: Commune de Brunoy

Número de registo: 21910114400018

Endereço postal: Place de la Mairie BP 83

Cidade: Brunoy cedex

Código postal: 91805

Subdivisão do país (NUTS): Essonne (FR104)

País: França

Ponto de contacto: Département de la Commande Publique

Correio eletrónico: commandepublique@mairie-brunoy.fr

Telefone: 0169398935

Perfil do adquirente: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Funções desta organização:

Adquirente

8.1. ORG-0002

Nome oficial: Tribunal Administratif de Versailles

Número de registo: 17780005900012

Endereço postal: 56 avenue de Saint-Cloud

Cidade: Versailles Cedex

Código postal: 78011

Subdivisão do país (NUTS): Yvelines (FR103)

País: França

Endereço Internet: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Funções desta organização:

Instância de recurso

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso

8.1. ORG-0003

Nome oficial: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Número de registo: 17750151700011

Endereço postal: 5 Rue Leblanc

Cidade: Paris cedex 15

Código postal: 75015

Subdivisão do país (NUTS): Paris (FR101)

País: França

Funções desta organização:

Organização de mediação

Informações sobre o anúncio

Identificador/versão do anúncio: c145fc4a-cc89-4714-9b06-85c1aabc6b03 - 01

Tipo de formulário: Concurso

Tipo de anúncio: Anúncio de concurso para trabalhos de conceção

Subtipo de anúncio: 23

Data de envio do anúncio: 28/01/2025 16:48:46 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Línguas em que o presente anúncio está oficialmente disponível: francês

Número de publicação do anúncio: 66347-2025

N.º de edição do JO S: 21/2025

Data de publicação: 30/01/2025